

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	23.04.2024
Thème	Sans restriction
Mot-clés	Revenu agricole
Acteurs	Sans restriction
Type de processus	Études / Statistiques
Date	01.01.1965 - 01.01.2023

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Barras, François
Burgos, Elie
Clivaz, Romain
Künzler, Johanna
Salathe, Laura
Schnyder, Sébastien
Terribilini, Serge
Ziehli, Karel

Citations préféré

Barras, François; Burgos, Elie; Clivaz, Romain; Künzler, Johanna; Salathe, Laura; Schnyder, Sébastien; Terribilini, Serge; Ziehli, Karel 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Revenu agricole, Études / Statistiques, 1992 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne.
www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 23.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Agriculture	1
Politique agricole	1
Agriculteur (profession)	7

Abréviations

ETH	Eidgenössische Technische Hochschule
BLW	Bundesamt für Landwirtschaft
EU	Europäische Union
Agroscope	Kompetenzzentrum des Bundes für landwirtschaftliche Forschung
SAB	Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete
SBLV	Schweizerischer Bäuerinnen- und Landfrauenverband

EPF	École polytechnique fédérale
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
UE	Union européenne
Agroscope	Centre de compétence de la Confédération suisse pour la recherche agricole
SAB	Groupement suisse pour les régions de montagne
USPF	Union suisse des paysannes et des femmes rurales

Chronique générale

Economie

Agriculture

Politique agricole

ÉTUDES / STATISTIQUES

DATE: 02.09.1992
SERGE TERRIBILINI

Le **revenu paysan** s'est **encore affaibli** en 1992, notamment en raison de la hausse des coûts de production. Par rapport au salaire paritaire de 4100 CHF, le revenu mensuel moyen de l'agriculteur s'est monté à un peu plus de 3000 CHF, ce qui signifie un manque à gagner de 40 CHF par jour. Le salaire de l'agriculteur a ainsi connu un recul de 6.3% par rapport à 1991. Le revenu des exploitations de montagne fut d'un quart inférieur à celui des entreprises de plaine. Une étude du Groupement suisse pour les régions de montagne a montré que le salaire horaire moyen atteignait 4.90 CHF dans les exploitations d'alpage, les femmes étant encore moins bien loties.¹

ÉTUDES / STATISTIQUES

DATE: 11.04.2000
FRANÇOIS BARRAS

Lors de l'année 2000, **le revenu agricole a augmenté de 21% selon une étude de l'OFAG**. Avec 66 200 francs de revenu annuel en moyenne, celui-ci a atteint son plus haut niveau depuis dix ans. Parmi les raisons de cette performance, l'augmentation de la production : la récolte de pommes de terre fut supérieure de 20% à 1999, celle de céréales a progressé de 15%, et le rendement de la forêt, incidemment dopé par l'ouragan «Lothar», a été deux fois plus élevé que la moyenne. Selon ces résultats, les exploitations suisses comptent en moyenne 18 hectares et emploient 1,3 unité de main-d'œuvre familiale. Ces chiffres encourageants étaient relativisés, voire contestés au quotidien par de nombreux producteurs (l'Union suisse des paysans n'annonce ainsi qu'une augmentation du revenu agricole de 10% pour l'année 2000). Les revenus mensuels demeuraient parmi les plus précaires du pays: de 2800 francs en 1999, ils ont atteint 3200 francs en 2000. Plus de 2800 exploitations ont disparu en 1999, selon l'USP.²

ÉTUDES / STATISTIQUES

DATE: 20.11.2001
FRANÇOIS BARRAS

Par rapport aux trois années précédentes – dont une augmentation remarquable de 21% en 2000 –, **le revenu agricole a marqué une nette baisse en 2001**. Les agriculteurs ont gagné en moyenne 53 300 francs par exploitation, soit un recul de 7% par rapport à la moyenne des années 1998-2000 (57 200 francs). Dans la même mesure, le salaire moyen du paysan est passé de 2892 francs en moyenne durant cette période à 2533 francs en 2001. En tout, la production agricole a atteint 7,2 milliards de francs au cours de l'année sous revue, contre 7,5 milliards l'année précédente. Cette diminution conséquente est notamment liée à la chute des prix de la viande, suite à la polémique autour de la vache folle. Les fortes pluies ont limité le rendement de la production végétale et n'ont en rien aidé au maintien de l'embellie amorcée en 2000. Cette année avait de plus pu compter sur l'amélioration impromptue du marché du bois, suite aux dégâts de «Lothar». La taille moyenne des exploitations demeure de 18 hectares, et celles-ci occupent 1,3 unité de main-d'œuvre familiale. Dans un rapport antérieur, l'OFAG mettait en garde contre la disparition des entreprises agricoles, dont un tiers ne serait pas garantie à long terme faute de moyens financiers. La libéralisation du marché implique de plus un creusement toujours plus important de l'écart entre les revenus des grandes et des petites exploitations, au moment où un quart de ces dernières ne générerait pas un revenu capable de couvrir les besoins privés.³

ÉTUDES / STATISTIQUES

DATE: 11.04.2002
ROMAIN CLIVAZ

Le **revenu agricole annuel par exploitation a peu varié** et s'est fixé à 52 600 francs (contre 53 300 en 2001). Le revenu du travail par unité de main d'œuvre familiale, valeur comparable aux salaires non agricoles, s'est monté à 30 400 francs, ce qui représente une baisse de 10 % par rapport aux trois années précédentes (33 800 pour la moyenne des années 1999 à 2001). Les coûts réels par exploitation ont augmenté de 5% en comparaison avec les trois années précédentes, principalement en raison de l'augmentation des frais généraux et de ceux liés au fourrage et aux bâtiments. Au niveau des rendements bruts, la production végétale s'est retrouvée légèrement en deçà de la moyenne 1999/2001 alors que la branche laitière s'est maintenue, malgré la crise traversée. La production bovine a subi une baisse, la production porcine a peu évolué et l'élevage de volaille a présenté des valeurs plus élevées. Au total, le rendement brut par domaine agricole a progressé de 2% par rapport à la période 1999-2001 à

194 200 francs. Les paiements directs ont augmenté de 8%, notamment en raison des mesures décidées en faveur de l'agriculture de montagne. La taille moyenne des exploitations était de 19 hectares. ⁴

ÉTUDES / STATISTIQUES
DATE: 19.11.2002
ROMAIN CLIVAZ

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a publié en fin d'année son **rapport agricole 2002**. Son directeur, Manfred Bötsch, a estimé que les agriculteurs avaient bien digéré la réforme introduite en 1995 et qu'il n'était pas correct d'affirmer que le revenu agricole était toujours plus mauvais. Il a admis une baisse de 15% entre 1990 et 1995, mais a également ajouté qu'une certaine croissance avait eu lieu depuis. Le directeur de l'office a en outre rappelé que la réforme des structures devait être poursuivie, et cela dans le sens d'une réduction du nombre des exploitations. L'USP a réagi à cette vision optimiste et accusé l'OFAG d'embellir la situation, de n'utiliser que les chiffres étayant ses thèses et de s'immiscer de manière excessive dans le processus politique en cours. ⁵

ÉTUDES / STATISTIQUES
DATE: 09.09.2003
ROMAIN CLIVAZ

Selon la Station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles de Tänikon (FAT), les **revenus agricoles de 2002 ont été inférieurs à ceux des trois années précédentes**. Cette analyse se basait sur les données de 2379 exploitations agricoles qui ont tenu une comptabilité uniformisée pour les périodes analysées. La pondération des résultats individuels a permis de représenter la situation économique de 90% de la surface et de la production. Ces exploitations de référence employaient 1,3 unité de main d'œuvre familiale et 0,4 salarié sur une moyenne de 19 hectares. Le **revenu annuel du travail par unité de main d'œuvre familiale**, comparable aux salaires non agricoles, s'élevait à 30 262 francs en 2002, contre 33 835 francs en moyenne entre 1999 et 2001 (- 11%). Les régions de montagne (-16%) ont été nettement plus affectées que celles de plaine (-7%). Concernant le **revenu agricole par exploitation**, il s'est élevé à 51 500 francs pour l'année sous revue, contre 56 966 francs en moyenne pour les années 1999 à 2001. Cette diminution d'environ 10% était moins forte dans les exploitations de plaine (-6%), que dans celles de collines (-11%) et celles de montagne (-14%). ⁶

ÉTUDES / STATISTIQUES
DATE: 18.11.2003
ROMAIN CLIVAZ

L'OFAG a publié le « **Rapport agricole 2003** » en fin d'année. Si, en 2002, le revenu du secteur a été inférieur de 1% à la moyenne des trois années précédentes, il a progressé de 4,7% par rapport à 2001. Pour l'année 2003, la baisse du prix du lait de 4 centimes par kilogramme, ainsi que la sécheresse, devraient toutefois affecter négativement les résultats de la branche. Une baisse de revenu d'environ 13% était ainsi attendue. La différence entre le revenu sectoriel et celui des exploitations de référence, calculée par le FAT (voir ici), s'explique notamment par la réduction des valeurs d'inventaire pour le bétail bovin. Ce document annuel a tenu à **relativiser l'affirmation selon laquelle les coûts ne cesseraient d'augmenter dans l'agriculture**. Mettant en rapport la croissance des exploitations et les variations des charges (frais de bâtiments, frais généraux d'exploitation, service des intérêts, frais salariaux...), l'analyse a permis de constater que l'évolution des coûts n'était pas le facteur décisif de la stagnation des revenus. Concernant la pertinence des indicateurs en matière de revenus, l'OFAG a estimé que le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale n'était pas assez significatif pour une analyse réaliste de la situation économique de l'agriculture. Allant de 5000 francs, dans les exploitations du quartile inférieur, à 68 000 francs, dans celles du quartile supérieur, une analyse plus fine s'imposait. De grands écarts, de 48 000 à 110 000 francs, ont également été constatés pour les revenus totaux des familles (revenus agricoles et accessoires). La part du revenu accessoire non agricole (artisanal, de service...) représentait 26% du revenu moyen d'une famille paysanne. Les auteurs du rapport ont dès lors estimé que la décision d'une famille de poursuivre son activité agricole dépendait avant tout du revenu total qu'elle peut réaliser, 5000 francs étant naturellement insuffisants. Ils ont par ailleurs rappelé que la situation allait devenir critique pour les exploitations consommant leur capital durant une période prolongée, ce qui était le cas pour environ un tiers des exploitations de référence pour la période 2000/2002. Sur mandat de l'OFAG, l'EPFZ a mis sur pied un indicateur permettant de constater que les écarts de performance entre les exploitations s'expliquaient principalement par les différences concernant la charge de travail par rapport au chiffre d'affaire. La gestion de la charge de travail est ainsi apparue comme centrale pour améliorer les résultats des exploitations. L'abandon de l'activité agricole n'étant pas forcément nécessaire, une première solution proposée était la croissance des exploitations permettant de mieux mettre à profit la ressource « travail ». Une baisse

de cette charge de travail, afin de dégager du temps libre en vue d'une activité complémentaire, était également envisagée. Au niveau de l'évolution structurelle du secteur, l'abandon d'exploitations a été moins important entre 2000 et 2002 (-3116 unités, 2,2% par an) qu'entre 1990 et 2000 (-22 278 unités, 2,7% par an). Suite à l'acceptation d'un postulat du parlementaire André Bugnon (udc, VD) lors de la session d'automne 2002 (Po. Bugnon, 02.3355), le Conseil fédéral avait chargé l'OFAG de rédiger un **rapport sur la pénibilité du travail et les conséquences sociales de la nouvelle politique agricole**. Les conclusions ont été présentées de manière détaillée dans ce Rapport agricole 2003. Si le temps de travail annuel des indépendants occupés à plein temps dans l'agriculture ou la sylviculture est supérieur à celui des indépendants des autres secteurs, il a cependant diminué ces dernières années. De même dans les exploitations de références, malgré leur croissance, la charge de travail par unité de main d'oeuvre a baissé de 1990 à 2001. Quant au travail physique pénible, il a nettement reculé. Le document conclut que, d'une part, les agriculteurs n'ont pas plus de travail en raison de la réforme agricole, et que d'autre part, leur état de santé général s'est plutôt amélioré dans l'ensemble.⁷

ÉTUDES / STATISTIQUES
DATE: 31.08.2004
ELIE BURGOS

Au mois d'août, la Station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles de Tänikon a publié les **chiffres du revenu agricole pour l'année 2003**. Par rapport à la moyenne des trois années précédentes (2000-2002), le revenu agricole par exploitation a légèrement baissé. Le revenu annuel du travail par unité de main d'oeuvre familiale et par an - valeur comparable aux salaires non agricoles - a par contre légèrement augmenté et s'est élevé à 35 900 francs, contre 32 900 francs pour la moyenne des années 2000 à 2002 (+9,1%). Cela est dû en partie, selon la station fédérale, au niveau peu élevé des taux d'intérêt. Quant au revenu agricole moyen de toutes les exploitations, il s'est élevé à 55 000 francs en 2003, ce qui correspond à un recul de 2,1% par rapport aux trois années précédentes. En région de plaine, il a diminué de 5,5%, tandis qu'il a augmenté dans les régions de collines (+1,2%) et en région de montagne (+5,1%).⁸

ÉTUDES / STATISTIQUES
DATE: 26.11.2004
ELIE BURGOS

A la fin novembre, l'OFAG a publié le « **Rapport agricole 2004** », dernier bilan de la période 1999-2003. Selon ce rapport, l'agriculture suisse reste sous pression. Sa situation économique n'a guère changé, malgré d'importantes mutations au cours des 4 dernières années. L'évolution est demeurée socialement acceptable, bien que le nombre d'exploitations ait diminué de 2,5% par an. Les prestations écologiques se sont, quant à elles, sensiblement améliorées. Les revenus par unité de main d'oeuvre se sont élevés en moyenne à 40 600 francs entre 1996 et 1998 et à 41 700 francs entre 2001 et 2003. Cependant, il faut souligner que le revenu agricole reste inférieur à celui du reste de la population, et près de 70% des familles paysannes ont une activité additionnelle. Entre 1990 et 2003, ce sont près de 27 000 exploitations qui ont cessé leur activité. On dénombrait ainsi en 2003 près de 30% d'exploitations en moins qu'en 1990.⁹

ÉTUDES / STATISTIQUES
DATE: 05.09.2005
ELIE BURGOS

La Station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles de Tänikon a publié les **chiffres du revenu agricole pour l'année 2004** au mois de septembre. Par rapport à la moyenne des trois années précédentes (2001-2003), le revenu agricole par exploitation a augmenté. Le revenu annuel du travail par unité de main d'oeuvre familiale - valeur comparable aux salaires non agricoles - a nettement augmenté et s'est élevé à 39 700 francs, contre 32 200 francs pour la moyenne des années 2001 à 2003. Durant la même année, le revenu agricole par exploitation a atteint 60 500 francs, contre 53 000 francs pour la moyenne des trois années précédentes. Quant au rendement brut par exploitation, il a été supérieur de 9,4% par rapport à ces dernières. Selon la station fédérale, le résultat 2004 a été influencé de manière positive, notamment par les rendements plus élevés des grandes cultures et de la production fourragère, ainsi que par les prix satisfaisants obtenus par la vente des fruits. En ce qui concerne les coûts réels par exploitation, ils ont augmenté par rapport à la moyenne 2001-2003. Cette hausse s'explique notamment, toujours selon la station fédérale, par l'augmentation des coûts du fourrage, par les dépenses plus importantes pour l'achat et la location des contingents laitiers, ainsi que par les coûts croissants des réparations et de la main-d'oeuvre. En revanche, les intérêts des dettes ont reculé grâce à la baisse des taux.¹⁰

Le **revenu agricole pour l'année 2005** n'est pas parvenu à égaler celui de l'année précédente. Le rendement brut moyen par exploitation s'est en effet élevé à 211 000 francs, soit une baisse de 2,0% par rapport à 2005. La hausse des paiements directs a surtout été due à l'augmentation de la surface par exploitation. En région de plaine, les paiements directs ont représenté 17% du rendement brut total, dans la région des collines 25%, et en région de montagne 38%. Les coûts réels se sont élevés à 156 700 francs par exploitation, soit une hausse de 1,2% par rapport aux chiffres de l'année 2004. Cette hausse des coûts a notamment été due à la main d'œuvre et aux carburants, suite à la forte hausse du prix de ces derniers. Conséquence de ce qui précède, le revenu agricole moyen a baissé de 10% en 2005, pour s'établir à 54 300 francs par exploitation. Quant au revenu annuel du travail par unité de main d'œuvre familiale (valeur comparable aux salaires non agricoles), il a subi une baisse de 7,5% par rapport à l'année 2004 et s'est élevé à 36 700 francs en moyenne de toutes les exploitations. Les différences ont toutefois été importantes suivant les régions, mais également à l'intérieur de celles-ci. Le fait que le revenu du travail baisse moins que le revenu agricole s'explique par deux facteurs : la diminution des intérêts calculés malgré l'augmentation des capitaux propres (baisse du taux d'intérêt des obligations fédérales), et la baisse du nombre d'exploitations qui emploient de la main d'œuvre familiale.¹¹

La Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon (ART) a rendu public les **résultats de l'année agricole 2006** au mois de septembre. Ces résultats sont en retrait par rapport à l'année précédente. La prestation brute moyenne par exploitation s'est élevée à 226 800 francs en 2006, en légère baisse par rapport à 2005. La hausse des paiements directs a surtout été due à l'augmentation de la surface par exploitation et à l'expansion de l'élevage de vaches-mères. En région de plaine, les paiements directs ont représenté 16% de la prestation brute totale, dans la région des collines 23%, et en région de montagne 36%. Les coûts réels ont légèrement augmenté par rapport à 2005, pour s'établir à 173 900 francs par exploitation. Selon l'ART, la baisse de la prestation brute et la hausse des coûts sont les deux éléments qui expliquent le recul du revenu agricole moyen de 2,5% par rapport à 2005, à 52 900 francs par exploitation. L'évolution est d'ailleurs semblable dans les trois régions : le revenu agricole est en baisse de 2,5% en plaine, de 3,0% dans les régions de colline et de 1,8% en région de montagne en 2006. Le revenu du travail par unité de main d'œuvre familiale a, quant à lui, baissé de 6,0%, pour s'établir à 34 500 francs (2005 : 36 700 francs) en moyenne de toutes les exploitations. Cette situation s'explique par le fait que, malgré des fonds propres stables, les intérêts calculés ont fortement augmenté dans le sillage de la hausse du taux d'intérêt des obligations fédérales.¹²

La Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon (ART) a rendu public les **résultats de l'année agricole 2007** au mois de septembre. Par rapport à l'année précédente, ces résultats sont meilleurs. La prestation brute moyenne par exploitation s'est élevée à 242 600 francs en 2007, soit en nette augmentation par rapport à l'année 2006 (+7%). Selon l'ART, cette situation tient d'une part à l'augmentation des prix à la production de certains produits d'origine animale ou végétale, comme les bovins, les porcs ou les légumes ; d'autre part, les surfaces de colza et de betteraves sucrières ont été étendues. Les meilleures conditions météorologiques ont également favorisé un volume de récoltes plus important. Quant aux paiements directs, ils ont augmenté en grande partie du fait que les vaches laitières bénéficient de contributions pour animaux consommant des fourrages grossiers depuis 2007. En région de plaine, les paiements directs ont représenté 16% de la prestation brute totale, dans la région des collines 23%, et en région de montagne 36%. De leur côté, les coûts réels ont augmenté par rapport à l'année précédente (+4,3%), pour atteindre 181 400 francs par exploitation. Le revenu agricole moyen a augmenté de 16% par rapport à 2006, pour s'établir à 61 100 francs par exploitation. Par rapport à la moyenne des trois années précédentes (2004-2006), l'augmentation du revenu agricole a été de 9,4%. Quant au revenu du travail par unité de main d'œuvre familiale, il a augmenté de 14,0% par rapport à l'année précédente. Il s'est élevé à 39 500 francs en moyenne de toutes les exploitations.¹³

ÉTUDES / STATISTIQUES
DATE: 31.08.2009
ELIE BURGOS

La Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon (ART) a rendu public les **résultats de l'année agricole 2008** au mois d'août. Les résultats sont en amélioration par rapport à 2007. Le revenu du travail moyen par unité de main-d'œuvre familiale s'est élevé à 41 700 francs et le revenu agricole à 64 100 francs par exploitation en 2008, soit en augmentation de 5,7 % et 4,9% par rapport à l'année précédente, respectivement. Avec l'an 2000, l'année 2008 a affiché le meilleur résultat des dix dernières années. L'ART a attribué ce résultat positif à une hausse des prestations brutes (chiffre d'affaires) supérieure à celle des coûts. La prestation brute moyenne par exploitation s'est élevée à 254 300 francs, en augmentation par rapport à l'année 2007 (+4,9%). Cette évolution positive est notamment due au meilleur résultat de la production animale (production porcine, lait). A l'exception des cultures fruitières, l'année 2008 a également été positive pour la production végétale. A 51 500 francs par exploitation, le montant des paiements directs perçus a été de 1,3% inférieur au montant moyen perçu par exploitation en 2007. L'ART a expliqué cette baisse par les différentes modifications apportées au système des paiements directs (réduction du montant des contributions à la surface et des contributions pour les animaux consommant des fourrages grossiers réduit les recettes, notamment). Par ailleurs, les coûts réels ont augmenté par rapport à l'année précédente (+ 4,8 %) pour s'élever à 190 200 francs par exploitation. La station de recherche a notamment attribué cette hausse des coûts à l'augmentation du prix de l'énergie (et donc des carburants), directement ou indirectement responsable de l'envol du prix des engrais et des aliments pour animaux. Dans le domaine des coûts de structure, les coûts des réparations, de l'utilisation des machines en commun et du personnel, ainsi que les intérêts des dettes, ont également été en augmentation.¹⁴

ÉTUDES / STATISTIQUES
DATE: 26.10.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

La station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon a annoncé que, pour la première fois depuis 2006, le **revenu des paysans** a reculé de 3,6% en 2009. La chute des prix du lait et du porc ont eu raison de l'augmentation de 11,7% des paiements directs. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a annoncé que les paysans de montagne ont été moins touchés que ceux des plaines. Finalement, le nombre de personnes travaillant dans le secteur a baissé de 37 000 en dix ans pour s'établir à 167 000.¹⁵

ÉTUDES / STATISTIQUES
DATE: 04.10.2011
SÉBASTIEN SCHNYDER

L'institut Agroscope a constaté des **revenus agricoles 2011** en hausse de 2,8% par rapport à 2010 malgré la chute des prix des produits agricoles. Toutefois, l'augmentation des paiements directs (+1,4%) et de la production ainsi que la diminution des coûts de productions (-0,7%) n'ont pas pu empêcher une diminution de la valeur de la production totale (-0,4%). Par ailleurs, Agroscope a évalué une diminution de 0,8% du volume de travail dans l'agriculture suisse et une augmentation de 2,1% des revenus des employés agricoles.¹⁶

ÉTUDES / STATISTIQUES
DATE: 31.10.2011
SÉBASTIEN SCHNYDER

En fin d'année, l'OFAG a publié son **rapport agricole 2011** visant à informer sur la situation de l'agriculture et son évolution lors des vingt dernières années. Ainsi en 2010, il constate une baisse significative du revenu paysan (8,5%) et une augmentation du revenu non agricole (+0,4%) par rapport à 2009. Le revenu agricole moyen s'établit ainsi à 55 182 francs par unité de travail annuel de la famille (2009 : 60 305 francs). En ce qui concerne la balance commerciale, le volume des importations est resté stable (11,5 milliards de francs) tandis que celui des exportations a augmenté (7,8 milliards de francs, + 4%). Les exportations agricoles suisses concernent principalement des produits transformés dont la matière première n'est pas forcément produite en Suisse. L'UE est restée le partenaire commercial agricole principal représentant 62% des exportations helvétiques et 77% de ses importations. Au niveau budgétaire, la part de financement public pour l'agriculture en 2010 a diminué à 6,2% des dépenses totales de la Confédération (-1,3%), atteignant ainsi 3,7 milliards de francs. Le nombre d'exploitations a continué sa réduction de 1,8% par an atteignant en 2010 un total de 59 065 unités. En outre, en 2009 le taux d'autosuffisance brut a atteint 63,3% (+2%) et celui net 56% (+1,2%). Finalement, l'OFAG y présente une stratégie « Climat pour l'agriculture » visant à réduire les gaz à effet de serre d'un tiers dans l'agriculture et de deux tiers dans le domaine de l'alimentation d'ici 2050 tout en augmentant la production et les prestations d'intérêts publics.¹⁷

ÉTUDES / STATISTIQUES
DATE: 21.09.2012
JOHANNA KÜNZLER

Laut der Forschungsanstalt Agroscope Reckenholz-Tänikon verdienten die Bauern 2011 wieder mehr Geld, als sie es in den letzten zehn Jahren getan hatten: Besonders **Getreide-Anbauer konnten von der Einkommenssteigerung profitieren**. Pro Familienarbeitskraft stieg der Jahreslohn im Vergleich zum Vorjahr um 11,1% auf CHF 43 500, die Nebeneinkommen lagen im Durchschnitt bei CHF 26 700.¹⁸

ÉTUDES / STATISTIQUES
DATE: 13.11.2013
JOHANNA KÜNZLER

Das **landwirtschaftliche Einkommen** war 2012 5,9% tiefer als im Vorjahr: Im Durchschnitt erwirtschaftete ein landwirtschaftlicher Betrieb in der Schweiz CHF 56 874. Der geringe Anstieg des ausserlandwirtschaftlichen Einkommens um 0,1% konnte diesen Verlust nicht abfedern. Auf die einzelne Vollzeit-Familienarbeitskraft bezogen erhöhte sich der Arbeitsverdienst hingegen leicht gegenüber 2011 auf CHF 43 700 – dies sei laut Agroscope vor allem dem stark sinkenden Zinsanspruch für das Eigenkapital bei der Berechnung des Arbeitsverdienstes zu verdanken. Bernard Lehmann, der Direktor des Bundesamtes für Landwirtschaft (BLW), zeigte sich zudem optimistisch: Die Preise für Milch und Schweinefleisch seien im Berichtsjahr dank einer geringeren Produktion angestiegen, was sich positiv auf das landwirtschaftliche Einkommen auswirken werde.¹⁹

ÉTUDES / STATISTIQUES
DATE: 01.03.2015
LAURA SALATHE

Eine Umfrage der Agrarforschung Schweiz, einer von Agroscope und verschiedenen Partnern herausgegebenen Zeitschrift über landwirtschaftliche Forschung, beschäftigte sich im Frühjahr 2015 mit den Fragen, **wie die Schweizer Landwirtinnen und Landwirte gegenüber der Umsetzung der Agrarpolitik 2014-2017 eingestellt sind** und wie sie zu einer ökologischer werdenden Landwirtschaft stehen. Zu diesem Zweck waren 1'000 Personen mit einem landwirtschaftlichen Betrieb aus den Kantonen Aargau, Solothurn, Zürich und Graubünden brieflich befragt worden. In allen Kantonen waren jeweils 50 Prozent Bio- und Nicht-Biobetriebe zufällig ausgewählt worden (Rücklaufquote 41%). Zusätzlich waren 71 Fragebögen an Landwirtschaftsfachleute aus verschiedenen Bereichen wie etwa Politik, Verwaltung, NGOs und Forschung gesendet worden (Rücklaufquote 52%). Beide Befragungen waren im Frühjahr 2014 durchgeführt worden, also wenige Monate nach der Einführung der neuen Regelungen.

Während sich die Landwirtinnen und Landwirte mit dem eigenen Betrieb grösstenteils zufrieden zeigten, beurteilten sie die derzeitige Entwicklung der Schweizer Landwirtschaft kritischer. Der Aussage «Ich beurteile die Agrarpolitik der Schweiz als gut» stimmten die Befragten durchschnittlich knapp eher nicht zu. Spannend dabei war, dass die Aussage von Landwirtschaftsbetreibenden aus der Bergzone signifikant positiver bewertet wurde als von ihren Berufskollegen und -kolleginnen aus der Tal- oder Hügelzone ($p < 0.05$). Eine mögliche Erklärung dafür sei laut der Studie, dass nach den Berechnungen zur Agrarpolitik 2014-2017 (AP 14-17) die Berggebiete gesamthaft aber auch als einzelne Betriebe mehr Direktzahlungen erhielten als unter der ehemaligen Agrarpolitik.

Eine weitere Erkenntnis aus der Studie sei, dass Expertinnen und Experten und Landwirtschaftsbetreibende die Auswirkung der AP 14-17 auf das landwirtschaftliche Einkommen unterschiedlich einschätzten. Die Aussage «Die AP 14-17 wirkt sich positiv auf das Einkommen der Landwirte aus» wurde von den in der Landwirtschaft tätigen Personen eher abgelehnt, während sich die Fachpersonen der Aussage gegenüber neutral äusserten. Dieser Unterschied war deutlich signifikant ($p < 0.001$).

Der Bundesrat war im Jahr 2011 davon ausgegangen, dass sich das Einkommen in der Landwirtschaft bis 2017 mit der Einführung des neuen Direktzahlungssystems um 7 Prozent steigern lassen würde. Diese Berechnung war aber unter der Annahme gemacht worden, dass sich die Betriebsleitungen unternehmerisch an die neuen Gegebenheiten anpassen würden. Wenn es nicht zu betrieblichen Veränderungen komme, würden auch nach diesem Modell sowohl Direktzahlungen als auch Einkommen eher sinken. Die Studie leitete daraus eine Argumentationskette ab, welche die unterschiedliche Beurteilung der Auswirkungen der AP 14-17 auf die Einkommen zu erklären versuchte. Während die Fachleute dieses vom Bundesrat prognostizierte Potential wahrnahmen, befürchteten die Landwirtinnen und Landwirte, mit der bisherigen Betriebsstruktur Einkommenseinbussen hinnehmen zu müssen.

Die Erkenntnisse über die Einstellungen zur Ökologisierung der Landwirtschaft erstaunten nicht sonderlich. Die Veränderung wurde von den Landwirtschaftsbetreibenden als eher positiv beurteilt. Einen Biobetrieb leitende Personen sahen die Veränderung durchschnittlich positiver als ihre übrige Berufskollegenschaft. Die Schlussfolgerung der Studie war, dass die Landwirtinnen und Landwirte teilweise nicht so auf die AP 14-17 zu reagieren schienen, wie es in den ökonomischen Modellrechnungen erwartet worden war. Ein Ansatz, diese Problematik

etwas abzuschwächen, bestünde darin, den Informationsfluss zu verbessern.²⁰

Agriculteur (profession)

ÉTUDES / STATISTIQUES
DATE: 05.10.2021
KAREL ZIEHLI

Selon les données récoltées par Agroscope, le **revenu agricole a connu une augmentation en 2020**. Par rapport à l'année précédente, la hausse s'élève à 7.5 pour cent par unité de main-d'œuvre familiale, pour atteindre CHF 58'600. Trois facteurs sont mis en avant pour expliquer cette augmentation. Premièrement, le prix de la viande de porc continue sa hausse, bénéficiant aux éleveuses et éleveurs porcins. Deuxièmement, la demande indigène a passablement augmenté avec la crise de Covid-19 avec, entre autres, un intérêt marqué pour la vente directe. Troisièmement, les conditions météorologiques 2020 auront permis de bonnes récoltes – contrairement à 2021. Quelques secteurs, tels que celui de la betterave sucrière et celui de la viticulture, auront toutefois souffert, respectivement, pour des raisons de maladies dans les cultures et d'écoulement de la marchandise. Finalement un autre aspect, pointé du doigt par la présidente de l'USPF, Anne Challandes, permet d'expliquer cette hausse: à savoir, la diminution du nombre d'unité de main-d'œuvre familiale (-0.7% par rapport à l'année précédente), répartissant le salaire, mais également la charge de travail, sur un nombre moins élevé de personnes. Dans les médias, les agricultrices et agriculteurs ne se sont pas montrés particulièrement émus par cette augmentation, les fluctuations étant légion d'année en année. Un paysan vaudois déclarait alors, avec une pointe de cynisme, dans le 24 Heures: «Pis de toute façon, 8% de pas grand-chose, ça fait pas grand-chose non plus!»²¹

-
- 1) NF et LZ, 4.5.92; JdG, 11.6.92; NZZ, 23.6.92; BZ et 24 Heures, 19.12.92; Bund, 15.4.92; NZZ, 16.4.92; BaZ et LZ, 2.9.92.
 - 2) Lib., 11.4.01.
 - 3) Station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles (FAT), rapport du 8.4.02; presse du 9.4.02.; TG, 20.11.01.
 - 4) Communiqué de presse de la Station fédérale de recherche en économie et technologie agricoles du 10.4.02; Lib., 11.4.03.
 - 5) Presse du 19.11.02.
 - 6) Communiqué de presse de la Station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles de Tänikon du 9.9.2003.
 - 7) Office fédéral de l'agriculture, Rapport agricole 2003, Berne 2003; communiqué de presse de l'OFAG du 17.11.03 et presse du 18.11.03. Postulat Bugnon: BO CN 2002, p. 1691.
 - 8) Communiqué de presse de la Station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles de Tänikon du 31.8.04; NZZ, 2.9.04.
 - 9) Office fédéral de l'agriculture, Rapport agricole 2004; communiqué de presse de l'OFAG du 25.11.04; presse du 26.11.04.
 - 10) Communiqué de presse de la Station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles de Tänikon, 5.9.05; Lib., LT et QJ, 6.9.05.
 - 11) Lib., 8.9.06.
 - 12) Communiqué de presse de l'ART, 4.9.07.
 - 13) Communiqué de presse de l'ART, 4.9.08; NZZ, 5.9.08.
 - 14) Communiqué de presse de l'ART, 31.8.09.
 - 15) NZZ et LT, 13.4.10; LT, 26.10.10.
 - 16) QJ, 4.10.11.
 - 17) OFAG, Rapport agricole 2011, 31.10.; Blick et QJ, 1.11.11.
 - 18) NZZ, 21.9.12.
 - 19) BLW (2013): Agrarbericht 2013; Medienmitteilung Agroscope Reckenholz-Tänikon vom 5.9.13; LZ, 13.11.13.
 - 20) Agrarforschung Schweiz (2015); NZZ, TA, 10.3.15
 - 21) Communiqué de presse d'Agroscope du 05.10.2021; 24H, 16.10.21